



Mairie
de
RAMATUELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté Egalité Fraternité

Communiqué

Elaboration du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne – révision simplifiée du plan local d'urbanisme : réunion publique le 05 mai 2009

Conformément aux dispositions arrêtées par le conseil municipal dans ses délibérations des 30 juin et 30 septembre 2008, en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, dont les professionnels du tourisme et les représentants de la profession agricole, sont invités à participer à une réunion publique de concertation qui aura lieu le 5 mai 2009 à 18 h 00 dans la salle de projection de l'Espace Albert-Raphaël.

Depuis le 10 avril, une exposition publique sur l'avant-projet de schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne et de révision simplifiée du plan local d'urbanisme dans ce secteur est ouverte au public en mairie et consultable sur le site Internet de la commune (www.ramatuelle.fr).

Chacun est invité à prendre connaissance de l'exposition afin d'apporter sa contribution à un projet fondamental pour la qualité de l'environnement, l'image de marque, et le succès des entreprises locales.

Cette démarche s'inscrit dans le respect de la réglementation nationale en vigueur, et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui est à la base du plan local d'urbanisme, qui prévoit de « *veiller à ce que la plage de Pampelonne demeure un lieu de nature, de calme et de détente, à l'abri de tout boulevard du front de mer ; à l'abri des nuisances sonores de toutes catégories ; au système dunaire reconstitué et préservé, entouré d'une arrière-plage à caractère rural ; [et] demeure un lieu de tourisme balnéaire de très haute qualité [grâce] à une intégration optimale des établissements de plage dans leur environnement (...)* ».